

03.11.2005 - 10:15 Uhr

L'ASTAG demande à CFF Cargo plus de proximité de la clientèle

Berne (ots) -

L'ASTAG, l'association faitière des transporteurs suisses, demande à CFF Cargo plus de proximité de la clientèle et des prestations qui soient davantage axées sur les besoins du marché. Aux yeux de l'ASTAG, on ne saurait tolérer que cette compagnie ferroviaire, subventionnée par l'Etat, cherche maintenant à rendre indirectement responsables les transporteurs routiers privés de la suppression d'emplois qui s'impose. La branche du transport routier a réagi avec beaucoup de flexibilité et d'engagement à l'introduction de la RPLP (2001) et à son augmentation massive (2005). C'est l'économie suisse dans son ensemble qui en a notamment profité. Au lieu de revendiquer une nouvelle augmentation des redevances frappant le transport routier, qui assure dans le trafic intérieur la distribution capillaire sur tout le territoire suisse, CFF Cargo doit également songer à s'adapter davantage aux souhaits de la clientèle et se montrer plus flexible. L'ASTAG a également adressé cette revendication au DETEC.

La semaine passée, les responsables de CFF Cargo ont annoncé la suppression de 650 emplois au total auprès des chemins de fer. 590 emplois seront supprimés dans le seul secteur Cargo qui continue à être déficitaire. La suppression d'emplois prévue est une réaction à l'évolution insatisfaisante des affaires. Dans le secteur du chargement de wagons entiers en Suisse, le réseau de desserte doit être adapté aux besoins des expéditeurs. Il est prévu de ne plus desservir à l'avenir de nombreuses stations de chargement.

C'est avant tout la branche du transport routier qui est rendue responsable des mesures qui s'imposent et du mauvais résultat d'exploitation. Dans l'optique des CFF, elle a profité de l'augmentation de la limite des poids et la RPLP, qui a connu déjà au 1er janvier 2005 une augmentation massive, n'a pas compensé suffisamment ces gains de productivité.

L'Association suisse des transports routiers ASTAG réfute une telle argumentation. La branche suisse des transports routiers a été exposée au cours des années passées à une pression massive. L'introduction de la RPLP, son augmentation massive, ainsi que les prix du diesel, qui connaissent actuellement une hausse constante, ont fortement mis sous pression de nombreuses entreprises. Ce n'est pas par hasard qu'en Europe, la Suisse vient de loin en tête de classement en ce qui concerne les redevances frappant le transport routier.

Les transporteurs routiers ont réagi en faisant preuve de beaucoup de flexibilité et d'engagement. C'était le seul moyen pour que le trafic intérieur puisse continuer à proposer une excellente offre de transports routiers dans le trafic intérieur et c'est l'ensemble l'économie suisse qui en a profité. Les transporteurs routiers continuent à proposer une offre de transports flexible, couvrant tout le territoire suisse.

Compte tenu de cette situation de départ, on ne saurait admettre que les responsables des CFF revendiquent maintenant une nouvelle augmentation de la RPLP. Celle-ci ne rendra pas les chemins de fer plus compétitifs. CFF Cargo doit plutôt remettre une bonne fois en question sa philosophie commerciale. De nouveaux concepts de production qui exigent plus de flexibilité de la part des clients

(cf. communiqué aux médias de CFF Cargo du 28 octobre 2005) passent à côté du but recherché et ignorent les besoins du marché.

Il est à notre avis grand temps que les responsables des CFF changent de mentalité. La politique des transports suisses doit elle aussi s'adapter à la situation concrète et ne pas prendre ses désirs pour des réalités. C'est notamment au niveau de l'élaboration d'une future politique de transfert (projets concernant le trafic de marchandises) qu'il convient de prendre en considération ces réalités.

Concrètement, cela signifie ceci: il faut renoncer à grever les transports routiers de charges supplémentaires dans le trafic intérieur. À l'heure actuelle déjà, un transporteur paie à la caisse fédérale pour un poids lourd de 40 tonnes parcourant 80'000 kilomètres par an la bagatelle de 80'000 francs. Cela ne renforce pas pour autant les chemins de fer dans le secteur du trafic de marchandises. Mais cela menace en revanche dans le secteur du transport routier encore davantage d'emplois et compromet la cohésion nationale. Ce sont en effet aussi et surtout les régions périphériques qui sont concernées.

Contact:

Association suisse des transports routiers ASTAG
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3
3007 Berne
Tél. +41/31/370'85'24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100499160> abgerufen werden.